



Nantes, jeudi 2 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05256

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°ddtm-2021-09-11

Concours de pêche (entre Saint-Florent le Vieil et Montjean-sur-Loire)**La Loire de Nantes à Bouchemaine****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 11/09/2021 de 08:00 à 17:00o **Loire**

entre les pk 18.200 (RD - Ancenis) et pk 29.100 (RD - Oudon) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Les usagers de la Loire sont informés de l'organisation d'un concours de pêche par l'Amicale des Pêcheurs Anceniens le samedi 11 septembre (8h-17h) sur la Loire entre l'aval de l'île du Bernardeau à Ancenis et l'amont du pont d'Oudon, intitulé "Open Carnassier No Kill".

La mise à l'eau et le débarquement des bateaux participants se feront au niveau de la cale d'Ancenis-halte nautique (PK 20.420 RD), la cale restera accessible aux autres usagers durant cette journée.

L'arrêté préfectoral en date du 27/08/21 relatif à cette manifestation nautique est joint au présent avis, les participants et usagers sont tenus de le respecter.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UTI Loire, 10, bd Gaston Serpette, BP 53606, 44036 NANTES CEDEX 1
Tél : 02 40 67 26 01 - Fax : 02 40 67 25 09

Date limite d'affichage :

12/09/2021

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Antoine VALLEE